ASSOCIATION ANGEVINE DE PARENTS
D'ADULTES INADAPTÉS
A.A.P.A.I.
Association Loi 1901
28, rue de la Gibaudière
49124 SAINT-BARTHÉLÉMY D'ANJOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

ASSOCIATION ANGEVINE DE PARENTS
D'ADULTES INADAPTÉS
A.A.P.A.I.
Association Loi 1901

28, rue de la Gibaudière
49124 SAINT-BARTHÉLÉMY D'ANJOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- **Le Contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION ANGEVINE DE PARENTS D'ADULTES INADAPTÉS – A.A.P.A.I. tels qu'ils sont joints au présent rapport**

- **La justification de nos appréciations**

- **Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables et apportent des précisions sur :

- Les règles relatives aux actifs et amortissements par composants (Annexe n°1),
- La comptabilisation de la dette pour congés à payer (Annexe n°1),
- L'actif immobilisé et les amortissements (Annexes n° 2, 3 et 4),
- Les engagements hors bilan (Annexe n° 10),
- Les provisions pour risques et charges (Annexe n°12),
- Le passif social (Annexe n° 12)
- Ainsi que le retraitement du résultat de l'exercice après reprise des excédents et des déficits de l'année N-2 (Annexe n° 14).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association et décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations clients ainsi que des provisions pour risques et charges, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données par le Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Angers, le 29 mai 2009

S.A. SOREX
Commissaire aux Comptes

Yves **MALGOGNE**
Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social

ETATS FINANCIERS

ANNEXE



BILAN SIMPLIFIE

AAPAI CONSOLIDE 2008

Actif immobilisé		Brut		Du 01/01/2008 au 31/12/2008 Amortis., prov.	Net	Du 01/01/2007 au 31/12/2007 Net
Capital souscrit non appelé (0)	AA					
Frais d'établissement *	AB		AC			
Frais de recherche et développement	AD		AE			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 637	AG	3 370	10 267	1 770
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 562	AK	4 562	0	0
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN	816 386	AO	195 665	620 721	603 781
Constructions	AP	9 311 493	AQ	4 543 248	4 768 245	4 218 441
Installations techniques, matériel et outil. industriels	AR	1 352 227	AS	931 998	420 229	329 682
Autres immobilisations corporelles	AT	1 294 298	AU	1 012 431	281 867	273 216
Immobilisations en cours	AV	130 509	AW		130 509	118 463
Avances et acomptes	AX		AY		0	0
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD	1 098	BE		1 098	1 098
Prêts	BF	10	BG		10	10
Autres immobilisations financières *	BH	4 928	BI		4 928	4 789
TOTAL (I)	**BJ**	**12 929 148**	**BK**	**6 691 274**	**6 237 874**	**5 551 250**

Actif circulant		Brut		Amortis., prov.	Net	Net
Matières premières, approvisionnements	BL	18 122	BM		18 122	2 407
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT	37 903	BU		37 903	26 859
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
Clients et comptes rattachés *	BX	1 743 307	BY	11 292	1 732 015	1 527 142
Autres créances	BZ	555 496	CA		518 094	188 623
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE			
Disponibilités	CF	893 894	CG		893 894	1 582 694

Comptes de régularisation		Brut		Amortis., prov.	Net	Net
Charges constatées d'avance *	CH	8 454	CI		8 454	5 776
TOTAL (II)	**CJ**	**3 257 176**	**CK**	**11 292**	**3 208 482**	**3 333 501**
Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III)	CL					
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
Ecarts de conversion actif * (V)	CN	21 202			21 202	
TOTAL GENERAL (I à V)	**CO**	**16 207 526**		**6 702 566**	**9 467 558**	**8 884 751**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

BILAN SIMPLIFIE

AAPAI CONSOLIDE 2008

Capitaux propres		Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
Capital social ou individuel * (dont versé.....)	DA	364 196	350 485
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecarts de réévaluation * (dont écart d'équivalence)	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées *	DF		
Autres réserves	DG	4 734 788	4 324 617
Report à nouveau	DH	-529 164	-639 668
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**DI**	**412 656**	**524 486**
Subvention d'investissement	DJ	127 414	145 173
Provisions règlementées *	DK	207 286	157 097
TOTAL (I)	**DL**	**5 317 176**	**4 862 190**

Autres fonds propres		Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	**DO**		

Provisions pour risques et charges		Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
Provisions pour risques	DP	421 013	204 914
Provisions pour charges	DQ	852	852
TOTAL (III)	**DR**	**421 865**	**205 766**

Dettes		Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	2 311 103	2 149 422
Emprunts et dettes financières divers	DV	18 935	14 857
Avances et acomptes reçues sur commande en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	325 869	378 566
Dettes fiscales et sociales	DY	883 894	944 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	156 987	230 805
Autres dettes	EA	22 957	19 560
Produits constatés d'avance	EB	3 534	7 651
TOTAL (IV)	**EC**	**3 723 279**	**3 745 480**
Ecart de conversion passif * (V)	ED	5 238	71 315
TOTAL GENERAL (I à V)	**EE**	**9 467 558**	**8 884 751**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

AAPAI CONSOLIDE 2008

Produits d'exploitation		Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
Ventes de marchandises *	210	118 263	124 247
Production vendue	214	2 296 950	2 138 646
Production stockée *	222		
Production immobilisée *	224	6 083 532	5 813 618
Subventions d'exploitation reçues	226		
Autres produits	230	3 654 883	3 409 050
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	**232**	**12 153 628**	**11 485 561**

Charges d'exploitation		Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
Achats de marchandises * (y compris les droits de douane)	234	104 111	95 381
Variation de stock (marchandises) *	236	-7 942	-8 667
Achats de matières premières et autres approvisionnements *	238	490 164	435 984
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240	-18 817	11 434
Autres charges externes *	242	1 879 700	1 750 834
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle)	244	268 464	259 436
Rénumérations du personnel *	250	5 662 962	5 391 896
Charges sociales (cf renvoi 380)	252	2 338 885	2 218 102
Dotations aux amortissements *	254	654 199	584 874
Dotations aux provisions	256		
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)	262	141 967	139 131
Total des charges d'exploitations (II)	**264**	**11 513 693**	**10 878 405**

1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**270**	**639 935**	**607 156**

Produits et Charges divers		Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
Produits financiers (III)	280	70 867	56 937
Produits exceptionnels (IV)	290	172 686	187 519
Charges financières (V)	294	81 422	72 167
Charges exceptionnelles (VI)	300	389 410	254 959
Impôts sur les bénéfices * (VII)	306		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	**310**	**412 656**	**524 486**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

AAPAI 2008 ANNEXES

AU BILAN AVANT REPARTITION DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

ET AU COMPTE DE RESULTAT
du 01.01.2008 au 31.12.2008

TOTAL DU BILAN	**9 467 558 Euros**
EXCEDENT	**412 656 Euros**
Durée de l'exercice	**12 Mois**

Les notes et tableaux ci-après N°00 à 14 font partie intégrante des comptes annuels

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

I PRINCIPES GENERAUX

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis dans le respect des dispositions des articles 8 à 17 du Code du Commerce retenant, notamment, les principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

II METHODES COMPTABLES UTILISEES

Les règles comptables relatives aux actifs et aux amortissements par composants, issues des règlements CRC n°2002-10 et 2004-06 sont appliquées de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les immobilisations correspondent aux éléments identifiables du patrimoine, contrôlés par l'entité et procurant des avantages économiques futurs.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des éléments principaux qui les composent (composants) et qui ont une durée réelle d'utilisation différente de l'immobilisation principale. Seuls les composants représentant un élément substantiel d'une immobilisation doivent être identifiés.

Méthode rétrospective
Pour la première application au 1er janvier 2005 de la méthode des amortissements par composants, il a été retenu la méthode « rétrospective » de reconstitution du coût historique amorti sur la base de la durée réelle d'utilisation pour les immeubles.

Les immobilisations décomposables à l'origine sont amorties sur la durée réelle d'utilisation propre à chaque composant. Lorsque la durée réelle d'utilisation de la structure est plus longue que la durée d'usage fiscale, l'amortissement comptable calculé sur la durée réelle d'utilisation est complété par une dotation exceptionnelle aux amortissements dérogatoires dont la contrepartie est un compte 145000 « Amortissements Dérogatoires » ; lorsque la durée réelle d'utilisation de la structure est plus courte, l'écart de dotation est comptabilisé en compte 116100 « Amortissements Comptables Excédentaires Différés » afin d'être en conformité avec les exigences du Conseil National de la Comptabilité (avis CNC n°2007-5 du 4 mai 2007) et l'instruction DGAS N°DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007.

Pour les immobilisations non décomposables à l'origine, la mesure de simplification prévue pour les Petites et Moyennes Entreprises issue du règlement CRC 2005-09 a été appliquée. Ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscale et non sur la durée réelle d'utilisation, sans comptabilisation de l'amortissement dérogatoire.

Rappel des modes et durées d'amortissement :
Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le système linéaire ou dégressif en respectant les règles fiscales en vigueur, en fonction de la durée d'utilisation estimée.

Comptabilisation de la dette pour congés à payer :
Afin d'être en conformité avec les exigences du Conseil National de la Comptabilité (avis CNC n°2007-5 du 4 mai 2007) et l'instruction DGAS N°DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007, nous avons :

1. constaté au 31 décembre 2007, en moins dans les fonds propres (compte 114000 pour un montant de – 359.069,00 €), la dette pour congés à payer antérieure au 1er janvier 2007 qui était jusqu'à cette date neutralisée par un produit à recevoir,
2. constaté en compte 64 la variation annuelle des congés payés de l'exercice 2008.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances
Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

III INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les spécificités relatives aux traitements comptables :

- des subventions,
- des provisions pour risques et charges,
- des créances douteuses et irrécouvrables,
- du retraitement du résultat après reprise des excédents ou déficits N-2

font l'objet d'une information aux annexes 11 à 14, intitulées :

« AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS »

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

AAPAI 2008 — **Annexe n° 2**

IMMOBILISATIONS AU 31.12.2008

	A NOUVEAU début exercice	ACQUISITIONS exercice	CESSIONS exercice	SOLDE fin exercice
2050 Logiciels	3 272.73	10 364.25		13 636.98
2081 Film publicitaire	4 561.54			4 561.54
211 & 212 Terrains	776 474.83	39 911.53		816 386.36
2131+2135+2138 Bâtiments	8 374 343.48	937 149.79		9 311 493.27
215 Inst.Tech.Mat.Out	1 152 078.06	200 089.63	6 995.56	1 345 172.13
Autres Immo.corporelles				
2181 Immob.Ag.Am. divers	130 193.07	14 034.97		144 228.04
2182 Matériel Transport	555 799.73	81 053.00	13 567.96	623 284.77
2183 Matériel Bureau & infor.	171 042.30	11 080.24	4 576.46	177 546.08
2184 Mobilier	274 031.44	7 021.25	196.90	280 855.79
2185 Immob.TA	68 382.87			68 382.87
217 Animaux de service	7 054.81			7 054.81
23 Immobilisat. en cours	118 462.98	320 518.66	308 473.00	130 508.64
TOTAL 1	**11 635 697.84**	**1 621 223.32**	**333 809.88**	**12 923 111.28**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

271 Parts	1 097.64			1 097.64
274 Prêts	10.00			10.00
275 Dépôts & cautionnements	1 483.89			1 483.89
2751 Dépôt fonds garantie mutue	3 305.22	138.89		3 444.11
TOTAL 2	**5 896.75**	**138.89**	**0.00**	**6 035.64**

TOTAL ACTIF IMMOB.(1+2)	**11 641 594.59**	**1 621 362.21**	**333 809.88**	**12 929 146.92**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

AAPAI 2008 Annexe n°3

AMORTISSEMENTS AU 31.12.2008

	A NOUVEAU Début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	SOLDE Fin exercice
2805 Logiciels	3 272.73	1 867.69		5 140.42
28081 film publicitaire	4 561.54			4 561.54
2812 Terrains	170 923.76	22 971.42		193 895.18
28131+28135+28138 Bâtiments	4 155 902.57	387 345.34		4 543 247.91
28151 & 28154 Inst.Tech.Mat.Out	824 354.48	103 845.54	1 797.12	926 402.90
Autres Immo.corporelles				
28181 Immob.Ag.Am. divers	72 609.36	11 072.39		83 681.75
28182 Matériel Transport	449 062.19	60 313.50	13 567.96	495 807.73
28183 Matériel Bureau & infor.	142 178.17	17 897.98	4 576.46	155 499.69
28184 Mobilier	194 000.81	15 254.95	196.90	209 058.86
28185 Immob.TA	68 382.87			68 382.87
28170 Animaux de rapport	5 096.84	498.24		5 595.08
TOTAL	**6 090 345.32**	**621 067.05**	**20 138.44**	**6 691 273.93**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

AAPAI 2008 **Annexe n°4**

ETAT DES PLUS VALUES SUR ACTIF IMMOBILISE AU 31.12.2008

	Valeur d'actif	Amort. pratiqués	Valeur nette Comptable	Prix de cession	(+) ou (-) Value
matériel	6 995.56	1 797.12	5 198.44	3 850.00	-1 348.44
matériel transport	13 567.96	13 567.96	0.00	5 400.00	5 400.00
matériel bureau info	4 576.46	4 576.46	0.00	0.00	0.00
mobilier	196.90	196.90	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL	**25 336.88**	**20 138.44**	**5 198.44**	**9 250.00**	**4 051.56**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

AAPAI 2008 Annexe n°5

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 31.12.2008

	Montant Début exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant Fin exercice
Provisions pour risques et charges				
Prov. pour risques	12 000.00		2 000.00	10 000.00
Prov. pour litiges	0.00	10 000.00		10 000.00
Prov. pour départ en retraite	2 300.00	4 500.00		6 800.00
Prov. salaires CAT	145 190 57	306 437.24	145 190.57	306 437.24
Prov accroissement sal cat	45 423.00			45 423.00
Autres provisions pour risques	0.00	32 950.67		32 950.67
Prov. salaires personnel	0.00	9 402.29		9 402.29
Prov. pour grosses réparations	852.41			852.41
Total 1	**205 765.98**	**363 290.20**	**147 190.57**	**421 865.61**
Provisions pour dépréciation				
Sur comptes clients	9 208.49	2 083.35		11 291.84
Total 2	**9 208.49**	**2 083.35**	**0.00**	**11 291.84**
TOTAL GENERAL	**214 974.47**	**365 373.55**	**147 190.57**	**433 157.45**
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		317 922.88	145 190.57	
- financières		0.00	2 000.00	
- exceptionnelles		47 450.67	0.00	

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

CREANCES ET DETTES AU 31.12.2008

ETAT DES CREANCES	BRUT	(-) d' 1 an	(+) d' 1 an
271-274 Participation-prêts	1 107.64		1 107.64
275 Autres immobilisations financières	4 928.00		4 928.00
411 Clients et comptes rattachés	1 729 801.76	1 729 801.76	
416 Clients douteux ou litigieux	13 505.04		13 505.04
421-425-426 Personnel et comptes rattachés	4 021.51	4 021.51	
445 Etat : taxe sur la valeur ajoutée	157 835.72	157 835.72	
467-468 Créditeurs divers	393 310.37	393 310.37	
486 Charges constatées d'avance	8 454.22	8 454.22	
TOTAL	**2 312 964.26**	**2 293 423.58**	**19 540.68**

ETAT DES DETTES	BRUT	(-) d' 1 an	(+)1an (-)5ans	(+) de 5 ans
164 Emprunts	2 311 103.38	181 779.81	654 991.50	1 474 332.07
411 DDTE+ 419				
168 Emp.& Dettes financ.divers	22 956.03	22 956.03		
401-408 Fournisseurs et cptes rattachés	325 868.99	325 868.99		
421-422-428 Personnel et cptes rattachés	300 239.33	300 239.33		
43 Sécurité sociale et autres org.sociaux	460 592.03	460 592.03		
445 Etat : taxe sur la valeur ajoutée	78 227.79	78 227.79		
447-448 Etat : autres impôts et taxes	44 834.42	44 834.42		
404 Dettes s/immo.et cptes rattachés	156 986.72	156 986.72		
463+468+477 Autres dettes	77 447.17	77 447.17		
487 Produits const.d'avance	3 534.20	3 534.20		
TOTAL	**3 781 790.06**	**1 652 466.49**	**654 991.50**	**1 474 332.07**

Emprunts souscrits s/l'exercice	250 000.00
Emprunts remboursés s/l'exerc	86 399.29
Emprunts & dettes aux associés	

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

AAPAI 2008	Annexe n°7

PRODUITS A RECEVOIR AU 31.12.2008

Etat Prix de journées	4 733.15	**4 733.15**
Autres Créances divers	11 555.64	**11 555.64**
Autres immobilisations financières Crédit Mutuel (+) value	66 141.37	**66 141.37**
TOTAL		**82 430.16**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

AAPAI 2008	Annexe n°8

CHARGES A PAYER AU 31.12.2008

Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit		**22 956.03**
Intérêts courus sur emprunts	22 956.03	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**10 376.37**
Fournisseurs, factures non parvenues	10 376.37	
Dettes fiscales et sociales		**435 019.00**
Dettes provisionnées pour congés à payer	298 332.00	
Organismes sociaux, autres charges à payer	136 687.00	
Autres dettes		**14 724.33**
TOTAL		**483 075.73**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

AAPAI 2008	Annexe n°9

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31.12.2008

	CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		8 454.22		
DETAIL:				
Chauffage fuel	5 250.06			
Abonnement électricité	19.23			
Abonnement gaz	14.69			
Maintenance téléphone	550.71			
Maintenance informatique	624.54			
Abonnements documentation	139.00			
Maintenance	506.30			
Assurance dirigeants	949.69			
Abonnement télésurveillance	400.00			
Produits d'exploitation				3 534.20
DETAIL:				
Indemnités Journalières encadrants			1 639.68	
Indemnités Journalières ouvriers			1 894.52	
TOTAL		**8 454.22**		**3 534.20**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

Engagements financiers au 31 décembre 2008

Le montant des emprunts garantis par des hypothèques s'élève à **672 570 Euros**

Le montant des emprunts garantis par des promesses d'hypothèques s'élève à **588 821 Euros**

Autre engagement financier

Suite à une délibération du C.A. du 8 février 2006, l'AAPAI s'est portée caution d'un prêt que l'ATADEM a contracté auprès de la Caisse d'Epargne Pays de la Loire pour un montant de 57.600,00 € sur 18 ans (échéance mensuelle 379,29 €)

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

SUBVENTIONS

Les subventions d'investissements sont les subventions dont bénéficie l'association en vue d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées.
Selon le plan comptable général, le compte 13 est destiné à la fois à faire apparaitre, au bilan, le montant des subventions d'investissements jusqu'à ce qu'elles aient rempli leur objet, et à permettre d'échelonner sur la durée d'amortissement de l'immobilisation subventionnée la constatation de l'enrichissement provenant de ces subventions.
Ces dernières sont rapportées au résultat au rythme des amortissements pratiqués. Le montant figurant au bilan correspond au montant net de la subvention non encore inscrite au compte de résultat.

Détail au 31 Décembre 2008

Etablissements	Nature	Montant Brut	Amortissement	Montant Net
T.P.Sourguin	Subvention Région	12 348	8 323	4 025
Trav. Comm. Etang	Subvention Cons Gén	221 403	114 773	106 630
HEB 3 Paroisses	Sub liée investiss.	44 724	27 965	16 759
	TOTAL	**278 475**	**151 061**	**127 414**

Reprise sur l'exercice (Amortissements)

		Au Début exercice	Reprise sur Résultat	A Fin exercice
T.P.Sourguinerie		7 592	732	8 324
Trav. Comm. Etang		102 217	12 555	114 772
HEB 3 Paroisses		23 493	4 472	27 965
	TOTAL	**133 302**	**17 759**	**151 061**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

AAPAI 2008 AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS Annexe n°12

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques de change

Au 31 décembre 2008, cette provision s'élève à **10 000 €.** Elle correspond au risque potentiel de perte de change lié aux emprunts contractés en francs suisses.

Provision pour litige

Au 31 décembre 2008, cette provision s'élève à **10 000 €** ; il s'agit d'une provision relative à une affaire prud'homale en cours.

Autres provision pour risques

- Au 31 décembre 2008, une provision pour départ en retraite est inscrite pour un montant de **2 300 €** ; il s'agit d'une dotation exceptionnelle accordée par la DDASS pour le financement d'un départ en retraite prévu en 2007 et reporté en 2009.

- Une provision de **4 500 €** a été inscrite afin de couvrir la suppression attendue de l'exonération d'une taxe d'habitation.

- Un montant de **32 951 €** a également été inscrit pour provisionner une éventuelle régularisation liée à la Garantie de Rémunération des Travailleurs Handicapés.

Provision pour baisse d'activité en Etablissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT)

Les établissements sociaux gérant un ESAT ont la possibilité de constater une provision pour faire face à une éventuelle diminution d'activité.

Cette provision est égale à 20% des rémunérations et des charges sociales y afférentes des ouvriers handicapés à la charge de l'ESAT.

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

Au 31 décembre 2008, cette provision a été doublée en prévision d'une année 2009 particulièrement faible en terme d'activité. Elle s'élève à **306 437 €** répartis de la façon suivante :

ESAT Les Béjonnières :	82 625 €
ESAT Gérard Corre :	53 414 €
ESAT Les Trois Paroisses :	93 696 €
ESAT La Gibaudière :	76 702 €

Provision pour accroissement de la rémunération directe des ouvriers d'ESAT

Pour l'année 2007, la DDAS a accordé à chaque ESAT des crédits non reconductibles destinés à accompagner la démarche de conventionnement portant sur l'objectif d'accroissement de la part de rémunération directe versée par l'établissement aux travailleurs accueillis.
Les conventions n'ayant pas encore été mises en place fin 2007, les crédits n'ont pas été utilisés et ils ont été comptabilisés en provision pour un montant global de **45 423 €** qui se décompose comme suit :

ESAT Les Béjonnières :	13 230 €
ESAT Gérard Corre :	6 468 €
ESAT Les Trois Paroisses :	13 230 €
ESAT La Gibaudière :	12 495 €

Ces conventions n'ayant pas été mises en place en 2008, ces provisions ont été reconduites au 31 décembre 2008.

Provisions salaires personnel

Cette provision correspond au versement d'une prime exceptionnelle décidé par les syndicats patronaux adhérents à la CCN 66 ; cette prime a été versée en 2009 à chaque salarié présent au 31/12/2008 et ayant travaillé 6 mois en 2008. Elle a donc été provisionnée en 2008 et elle s'élève à **9 402 €.**

Provisions pour Travaux

Au 31 Décembre 2008, cette provision s'élève à **852 €**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 [illegible] Forest - BP 70814
[illegible]

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à **188 313 €** en 2008.

PASSIF SOCIAL

Afin de respecter l'article L 123-13 du commerce qui impose à chaque entreprise de procéder à l'évaluation de ses engagements de protection sociale, nous avons évalué à **283.108 €** l'engagement de l'AAPAI en matière d'Indemnités de Fin de Carrière au 31 décembre 2008. Ce montant est un montant brut hors charges sociales. Il n'a pas été comptabilisé dans le bilan de l'AAPAI au 31 décembre 2008.

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

AAPAI 2008 AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS Annexe n°13

Créances douteuses au 31.12.2008			
	TOTAL HT	Taux provision	Provision
ESAT Les Béjonnières	7 670.48	100%	7 670.48
ESAT Les Trois Paroisses	770.00	100%	770.00
ESAT Les Béjonnières	2 851.36	100%	2 851.36
TOTAL	**11 291.84**		**11 291.84**

Créances irrécouvrables au 31.12.2008	
	Montant
TOTAL	**0.00**

Charges d'exploitation	
687520 Dotation provision créances douteuses	**4 003.21**
Charges exceptionnelles	
671 Créances irrécouvrables	**0.00**

RETRAITEMENT DU RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPRISE DES EXCEDENTS ET DEFICITS DE L'ANNEXE N-2

Pour les services de l'association financés par des fonds publics émanant de la DDSS ou de la DDASS, les produits d'exploitation comprennent:
- les subventions (prix de journée-dotation globale de fonctionnement) relatives à l'exercice
- la reprise de l'excédent ou du déficit de l'exercice N-2

De ce fait, il existe une discordance entre le résultat apparaissant au compte d'exploitation et le résultat économique.
Le tableau ci-dessous fait apparaître le rapprochement entre, d'une part, le résultat au compte d'exploitation et, d'autre part, le résultat comprenant la reprise de résultat N-2

Etablissements	Résultat Compte d'exploitation	Reprise de résultat 2006	Résultat bilan après reprise N-2
Siège Social	48 176.90	-9 970.12	38 206.78
ESAT "Les Béjonnières"	124 054.59	0.00	124 054.59
ESAT "Les Trois Paroisses"	-19 133.92	-8 213.94	-27 347.86
ESAT "La Gibaudière"	63 798.76	-1 707.85	62 090.91
ESAT "Gérard Corre"	116 867.07	0.00	116 867.07
Hébergement "Les Béjonnières"	-5 540.30	5 303.69	-236.61
Hébergement "Les Trois Paroisses	58 385.48	0.80	58 386.28
SAVS AAPAI	12 300.28	3 799.86	16 100.14
Foyer Occupationnel "Les Claverie	29 579.51	-7 363.00	22 216.51
Action Associative	-38 178.84		-38 178.84
Travail Protégé Sourguinerie	-6 500.97		-6 500.97
Travaux Commun et Etang	28 847.26		28 847.26
TOTAL	**412 655.82**	**-18 150.56**	**394 505.26**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01